

Nº 36/2018

ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours,

Considérant que les dégradations qui résulteraient de leurs utilisations seraient très dommageables pour la suite de la saison sportive

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1er</u>: Le Stade Municipal de Biron sera ouvert à la pratique d'une seule rencontre sportive, uniquement le Dimanche 16 Décembre 2018 après-midi.

ARTICLE 2: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Président de l'Etoile Sportive Pyrénéenne, Monsieur le Président du District

Fait à Biron, le 14 décembre 2018

Le Maire,

Prénom - Nom cu signature Cachet + Signature

Jacques CASSIAU-HAURIE